

Je rends ma blouse ! 2,5 millions de vues pour cette infirmière qui refuse la vaccination obligatoire

écrit par Christine Tasin | 14 juillet 2021



Allez, quelques-unes avec des couilles comme Laura, et tout le système macronien s'effondre !

Une infirmière en colère elle n'est pas [#antivax](#) elle est prudente [#soignants](#) pic.twitter.com/J0rK1D9Vwa

– LE_GÉNÉRAL_ (@_LE_GENERALOFF) [July 13, 2021](#)

«Je rends ma blouse !» : contre la vaccination obligatoire, une infirmière fait 2,5 millions de vues sur TikTok

L'annonce de la vaccination obligatoire des soignants a entraîné de vives réactions du personnel médical. Laura est infirmière et ne veut pas se faire vacciner, elle témoigne.

«On nous enlève notre salaire, il y en a même qui ont proposé des peines de prison si nous ne nous faisons pas vacciner», témoigne Laura, infirmière. @lolottel31111/TikTok

«Il n'y aura plus d'infirmières, plus d'aides-soignants, plus rien!», éclate Laura dans sa vidéo. Cette infirmière de 35 ans a réagi sur le réseau social TikTok après les annonces d'[Emmanuel Macron](#) qui a annoncé, lundi soir, [la vaccination obligatoire des soignants contre le Covid-19](#).

À découvrir

La vidéo de Laura a cumulé plus de 2,6 millions de vues sur TikTok en moins de 24 heures. La jeune femme a posté cette vidéo à l'attention de ses quelques milliers d'abonnés, maintenant 21.000, dont beaucoup d'infirmiers. Le clip a été partagé plus de 35.000 fois sur les réseaux sociaux. L'infirmière réagit avec émotion à l'annonce de cette nouvelle mesure et pour cause, Laura ne souhaite pas se faire vacciner pour des raisons personnelles et vit comme une injustice pour elle et ses collègues, une vaccination rendue obligatoire [sous peine de sanctions](#).

«Vous vous soignerez tous seuls»

Face à une recrudescence de cas du [variant Delta](#), Emmanuel Macron a pris la parole ce lundi dans une allocution télévisée attendue après un nouveau Conseil de défense sanitaire. Si le discours du président concernait un ensemble de mesures de prudence pour enrayer l'épidémie, l'attention était particulièrement portée sur la vaccination. La décision est tombée: à compter du 15 septembre, *«tous ceux au contact des personnes fragiles»* se verront contrôlés et sanctionnés faute

d'avoir reçu leurs deux doses.

«On nous enlève notre salaire, il y en a même qui ont proposé des peines de prison si nous ne nous faisons pas vacciner», a exprimé Laura. Cette infirmière depuis cinq ans et maman de deux enfants dénonce les sanctions, vécues comme un *«sacrifice»* et surtout une pression supplémentaire sur sa profession. Exerçant en Charente-Maritime dans une structure pour enfants lourdement handicapés, Laura est arrêtée depuis plusieurs mois après une blessure de fatigue. La raison, selon elle: la charge et les conditions de travail depuis le début de la pandémie.

Aujourd'hui elle n'est toujours pas guérie: *«Beaucoup refusent de se faire vacciner, nous n'avons pas tous les mêmes raisons, moi personnellement je ne le fais pas car nous n'avons pas de recul sur le vaccin...»* Si l'infirmière exprime des craintes personnelles, le nombre de partage de la vidéo parle de lui-même. Plus que la peur du vaccin, il y a aussi *«le dégoût»* des conditions de travail des soignants, le manque de reconnaissance, le sentiment que rien ne va changer. Il y a maintenant en plus, pour certains, la peur de perdre leur travail.

Un risque de mise à pieds, sans salaire

«Vous vous soignerez tous seuls, vous allez mettre votre sonde urinaire tout seul (...) parce qu'il n'y aura plus d'infirmière, plus d'aide-soignant, plus rien!» Laura, comme d'autres, craint une vague de départ de la profession. Si pour elle une bonne partie va *«céder»* au vaccin par peur de perdre leur travail et par conscience professionnelle, d'autres tomberont la blouse.

Laura et ses collègues ont reçu dès ce matin un mail de leur direction. Chacun des membres doit pouvoir justifier d'une

première dose et du rendez-vous pris pour la 2^e, au 27 Août. La date butoir annoncée est bien au 15 septembre sous peine de mise à pied sans salaire.

«Nous devons aller vers la vaccination de tous les Français», a rappelé le chef de l'État. Si l'objectif affiché est de booster la vaccination pour atteindre l'immunité collective, le gouvernement a insisté sur le cas des soignants, encore trop peu vaccinés. Selon les dernières données de [Santé Publique France](#), la couverture vaccinale des professionnels complètement vaccinés en Ehpad et USLD (unités de soins de longue durée) est de seulement 49.3%.

La vaccination obligatoire concerne donc *«tous les personnels soignants et non-soignants des hôpitaux, cliniques, maisons de retraite, établissements pour personnes en situation de handicap»* ainsi que *«tous les professionnels ou bénévoles qui travaillent au contact des personnes âgées ou fragiles y compris à domicile»*.

<https://www.lefigaro.fr/social/je-rends-ma-blouse-contre-la-vaccination-obligatoire-une-infirmiere-fait-2-5-millions-de-vues-sur-tiktok-20210713>